

membres de la Société une apathie, que rien ne peut motiver. Ainsi, à la fin de l'année médicale 1907 ; il y a encore 4 commissions, qui n'ont pas encore fait rapport et, comme il ne veut pas laisser de reste à son successeur, il se fait un devoir de les dissoudre ; tout en regrettant profondément de n'avoir pu connaître le travail accompli. Après des paroles de remerciements au secrétaire et au trésorier il termine, en souhaitant à M. Lesage, son successeur, une plus grande affluence de membres à la Société et moins d'apathie de leur part pour les travaux scientifiques.

ALFRED MARCIL

## Association Medico-Chirurgicale du District de Joliette

SEANCE DU 9 DECEMBRE 1907

Présidence de M. le Dr Bernard.

Le comité "re Exercice illégal" de la médecine fait rapport.

Que toutes les actions judiciaires prises antérieurement contre des rebouteurs et des charlatans, sont réglées ; puis il soumet trois plaintes contre le récidiviste Mireault.

L'Association recommande unanimement de prendre sans délai trois actions contre ce rebouteur dont la justice de notre pays rendra le nom légendaire sans doute.

" Re- Tarif des compagnies d'assurances". M. le Dr Marion annonce qu'il a le plaisir d'informer l'Association que la "Royal Victoria" lui a payé pour un certain nombre d'examens médicaux sur des risques de \$1,000.00, \$5.00 chacun.

M. le Président appuie sur le fait que actuellement l'Equitable, la Mutual de New-York, la Sauvagarde, la Travelers et enfin la Royal Victoria accordent \$5.00 aux médecins pour leurs examens, quelque soit le montant de la police émise. Puis il fait un chaleureux appel aux médecins du district, au nom de la dignité de la profession, de la solidarité de ses membres, pour bien faire comprendre au public médical toute l'indélicatesse, toute l'injustice qu'il y a pour un membre de la profession vis-à-vis de ses confrères et vis-à-vis des compagnies d'assurances qui nous traitent avec justice, à faire des examens au rabais, dans un but de concurrence déloyale. Il est certain que \$5.00 n'est pas de trop pour un bon examen consciencieusement fait, de même qu'il est certain que ce tarif ne restreindra

pas le nombre d'applications, c'est-à-dire d'examens médicaux.

En conclusion, M. le président demande que tous les médecins accordent leurs sympathies aux compagnies qui nous traitent avec équité.

Considérant que dans l'intérêt du "Congrès des médecins de langue française de l'Amérique du nord", il serait préférable de faire coïncider la prochaine réunion de ses membres avec les fêtes du troisième centenaire de la fondation de Québec.

Proposé par M. le Dr S. Roch, secondé par M. le Dr Th. Gervais : Que l'Association Médico-Chirurgicale du district de Joliette approuve entièrement la suggestion faite par les officiers du Congrès de renvoyer la prochaine réunion en juin 1909. Adopté unanimement.

Proposé par M. le Dr A. Rivard, secondé par M. le Dr Paquet : Que MM. les Drs J. Marion, de Joliette ; Th. Gervais, de Berthierville, et J. A. Barolet de Joliette, soient choisis comme assesseurs aux examens universitaires. Adopté.

M. le Dr J. Marion, de Joliette donne une conférence sur l'Ophthalmo-réaction à la tuberculine.

( Cette conférence sera publiée par le "Journal de Médecine et de Chirurgie", dans un prochain numéro ).

M. le Dr S. Roch, après avoir félicité M. le Dr Marion, cite une observation personnelle de l'emploi de l'oculo-réaction. Il dit avoir vu à l'Hôtel-Dieu plusieurs malades chez lesquels on avait pratiqué l'oculo-réaction et les résultats en furent positifs. A l'Hôtel-Dieu, l'on a d'abord employé le "Tuberculin Test" pour l'ophthalmo-réaction, de l'Institut Pasteur de Lille, tel que préparé par Calmette. Il semble que la tuberculine de l'Institut Pasteur de Paris est supérieure à celle de Lille, et pour le prouver, M. le Dr Roch cite quelques statistiques de Mantoux de Paris.

Von Pirquett dit que pour les jeunes enfants et les nourrissons, la cuti-réaction est préférable à l'oculo-réaction parce que cette dernière manque souvent chez eux. Jules Lemaire dit que quand l'oculo-réaction est négative, une injection sous-cutanée de la même tuberculine, de deux décimiligrammes provoque une oculo-réaction positive.

En résumé : 1. L'oculo-réaction est très utile pour certaines étiologies douteuses dans le cas de maladie mentale ; 2. Pour faire la classification des malades et isoler les tuberculeux des non tuberculeux ; 3. Pour les examens médicaux des assurances ; 4. Pour les examens d'écoliers soumis à l'inspection médicale.